

L'Alliance du Pacifique : enjeux et perspectives de la nouvelle union économique latino-américaine

mardi 8 avril 2014, par [Olivia RONSAIN](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Olivia RONSAIN](#), **L'Alliance du Pacifique : enjeux et perspectives de la nouvelle union économique latino-américaine**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 8 avril 2014.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser une participation à votre convenance par PayPal via [la page suivante](#). Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Géopolitique de l'Amérique latine. Après avoir expliqué les fondements de cette l'Alliance du Pacifique, cet article analyse comment elle s'inscrit dans le tissu d'alliances régionales, les modifications qu'elle engendre dans les relations interétatiques de la région, et les perspectives économiques et stratégiques qu'elle ouvre pour la région.

CES DERNIÈRES ANNÉES, les politiques économiques [en Amérique latine](#) ont connu plusieurs phases : le libéralisme dans les années 1990, marqué par la création du MERCOSUR (Marché Commun du Sud) et de l'ALENA (Alliance de Libre-Echange Nord-Américaine) dont fait partie le Mexique, puis un tournant plus protectionniste lors des crises en Argentine en 2001 et au Brésil en 2002. En 2011, on observe un retour de la vague libérale avec la création de l'Alliance du Pacifique, alliance commerciale dont le dynamisme économique insufflé a suscité un regain d'intérêt régional et international pour ces pays.

Les efforts de [la France](#) pour devenir un pays observateur, statut obtenu en 2013, en témoignent, comme l'explique Agustín Garcia Lopez, ambassadeur du Mexique depuis avril 2013 [1], lors la conférence organisée par l'association du Mexique de Sciences Po le 11 mars 2014.

Après avoir expliqué les fondements de cette alliance, cet article analysera comment elle s'inscrit dans le tissu d'alliances régionales, les modifications qu'elle engendre dans les relations interétatiques de la région, et les perspectives économiques et stratégiques qu'elle ouvre pour la région.



Alliance du Pacifique, sommet de Cali, 2013
Les présidents de Colombie, du Chili, du Mexique et du Pérou.

Alliance du Pacifique, sommet de Cali, 2013. Les présidents de Colombie, du Chili, du Mexique et du Pérou. Crédit : Alliance du Pacifique.

Création de la huitième économie mondiale

Les **quatre Etats fondateurs de l'Alliance du Pacifique, le Mexique, la Colombie, le Chili et le Pérou**, ont signé la Déclaration de Lima le 28 avril 2011 et l'Accord du Pacifique le 6 juin 2012 au Chili. Ils forment la huitième économie mondiale et représentent 35% du PIB (Produit Intérieur Brut) d'Amérique latine, à savoir 2010 milliards de dollars en 2012. A terme, ces pays souhaitent développer les IDE - Investissements Directs de l'Etranger - qui s'élèvent à 70 milliards en 2012, ce afin de stimuler le dynamisme régional et l'emploi. Le Mexique, le

Chili et le Pérou constituent avec le Panama et le Costa Rica le moteur économique de la croissance latino-américaine depuis deux ans.

L'Alliance du Pacifique a deux objectifs : l'intensification des relations avec l'Asie Pacifique et l'intégration commerciale en Amérique latine. La plus haute instance politique est la réunion annuelle des présidents et le 7 mai 2013, les quatre Etats membres posent les bases pour constituer un Parlement de l'Alliance du Pacifique.

Lors du sommet de Cali, organisé le 23 mai 2013 en Colombie, **le Costa Rica devient le cinquième membre de l'Alliance**. La politique économique de Laura Chinchilla, présidente du Costa Rica depuis mai 2010, place au centre de ses priorités le développement des IDE afin de soutenir la croissance du pays, la diversification de la production et la création d'emplois. En ce sens, son adhésion à l'Alliance du Pacifique représente un enjeu important pour son développement économique et sa politique menée est cohérente avec le projet économique des quatre membres fondateurs.

Une nouvelle alliance d'intégration économique latino-américaine

Le sommet de Cali constitue un moment charnière dans la constitution de l'Alliance du Pacifique : à cette occasion, les Etats membres entérinent un accord sur **l'élimination des droits de douane pour 90% des biens et services**. Cette avancée considérable et emblématique est rendue possible grâce à la convergence politique et économique des pays membres. Ils sont favorables à la **politique économique du libre-échange**, populaire en Amérique latine à partir des années 1990 et à l'élimination des barrières douanières et des quotas. Cette entente permet une prise de décisions plus rapide.

En plus de faciliter la libre circulation des biens, des services et des personnes, l'Alliance du Pacifique entend **favoriser la libre circulation des capitaux**, au travers du MILA (Marché Intégré Latino-Américain), qui regroupe les places financières de Colombie, du Chili et du Pérou, pour une meilleure intégration des économies et des marchés de capitaux : c'est **une approche novatrice** au regard des autres alliances et accords de coopération économique en Amérique latine.

L'Alliance du Pacifique bouleverse les équilibres régionaux actuels et amplifie la fracture existant entre les deux modèles économiques présents en Amérique latine.

Pourtant cette tendance au libre-échange peine à aboutir et à se pérenniser au sein des alliances : c'est ce que l'on remarque dans les cas du MERCOSUR, le principal concurrent à l'Alliance du Pacifique, et du projet de ZLEA (Zone de Libre-échange des Amériques) qui a également pour but d'instituer une zone de libre-échange entre les pays des Amériques. Selon la Banque Mondiale, 16% de la population en Amérique latine est employée dans l'agriculture en 2011 mais ce chiffre ne tient pas compte des fermes familiales encore très présentes, en Bolivie par exemple (770 000 fermes selon la FAO). Celles-ci ne permettent pas de s'aligner sur

les critères de rentabilité qu'exigent les accords de libre-échange. De plus, la dérèglementation des échanges induit pour ces agriculteurs un risque de dumping social. Ceci explique en partie les réticences de certains Etats au libre-échange.

Cependant les membres fondateurs de l'Alliance du Pacifique y voient une solution pour stimuler les économies des pays membres et renforcer leurs émergences économiques, engendrant grâce à l'ouverture de nouveaux marchés la création d'emplois, le renforcement de certaines industries et l'accroissement des IDE. Par conséquent, **c'est le renforcement des économies nationales et l'émergence économique de ces États qui sont en jeu** pour pouvoir peser de manière plus importante sur la scène internationale.

L'Alliance du Pacifique bouleverse donc les équilibres régionaux actuels et amplifie la fracture existant entre les deux modèles économiques présents en Amérique latine : un courant d'économie libérale dont se réclament notamment le Mexique, la Colombie et le Chili, et un modèle plus protectionniste appliqué par certains Etats comme le Venezuela et l'Argentine. Cette fracture se traduit dans les deux alliances que sont l'Alliance du Pacifique et le MERCOSUR.



Alliance du Pacifique, sommet de Cali, 2013.
Négociations entre pays membres.

Alliance du Pacifique, sommet de Cali, 2013. Négociations entre pays membres. Crédit : Alliance du Pacifique.

Une concurrence forte avec le MERCOSUR : l'opposition de deux modèles d'alliances économiques

Sur le plan de l'intégration économique, et si l'on se base sur la théorie développée par l'économiste Bela Balassa dans son ouvrage *The theory of economic integration*, on constate que l'Alliance du Pacifique est destinée à devenir à court terme une **zone de libre-échange**, puisqu'elle a éliminé 92% des barrières douanières et devraient y mettre un terme dans les années à venir. L'Alliance tend également à évoluer en un **marché commun** au travers de la mise en place d'une collaboration des places financières nationales, le MILA (Marché Intégré d'Amérique Latine) et du projet de libre circulation des personnes, grâce aux accords convenus entre chefs d'Etat et au projet de création d'un « visa de l'Alliance du Pacifique ». En revanche et contrairement au Mercosur, cette alliance n'a pas pour vocation d'être une union douanière puisqu'elle ne mettra pas en place un TEC, Tarif Extérieur Commun. Elle n'a pas non plus pour projet de devenir une union économique, ce qui impliquerait l'harmonisation des politiques

économiques de ses membres.

Dans le cas du **MERCOSUR**, les divergences en matière de politique économique entre le Brésil et l'Argentine, les deux leaders du marché commun, le nombre croissant de mesures protectionnistes et la politique économique néo-développementaliste adoptée par l'Argentine n'ont pas été favorables à l'intégration régionale. Par la suite, **la ZLEA** périclète en 2005 suite à de nombreuses manifestations dans plusieurs pays de la région, protestant contre la mise en place d'un modèle trop libéral et défendant la protection de leurs industries pour favoriser l'économie et la production nationale. Cette opposition a été soutenue par le MERCOSUR. Il y a donc une opposition entre ces deux conceptions de l'ouverture économique. L'échec de la concrétisation de la ZLEA et les difficultés que rencontre le MERCOSUR démontrent l'importance d'une convergence politique pour la mise en place d'un accord économique.

La création de l'Alliance du Pacifique fait écho à l'échec du [projet états-unien](#) de la ZLEA. En offrant une alternative à l'ALBA (Alliance Bolivarienne pour les peuples de notre Amérique) plus stato-centrée, et au MERCOSUR, de plus en plus protectionniste, l'Alliance du Pacifique, de tendance néolibérale, souligne cette fracture politico-économique.

La recherche d'une institutionnalisation pérenne

Sur le plan juridique, et pour répondre aux tensions interétatiques qui paralysent les avancées du MERCOSUR, celui-ci jouit d'un tribunal de règlement des différends, institué en 2002 dans le contexte de la crise argentine. Cependant, ce tribunal n'est pas parvenu à régler certains blocages majeurs comme la « *guerre du papier* » opposant l'Argentine à l'Uruguay. Sa structure institutionnelle interétatique, évitant toute session de souveraineté et faisant prévaloir l'intérêt national, engendre une certaine paralysie dans les négociations et souligne l'insuffisance de l'architecture institutionnelle du MERCOSUR. Ces difficultés ont probablement facilité l'émergence de l'Alliance du Pacifique.

L'Alliance du Pacifique, quant à elle, bénéficie également d'un organe dédié à la résolution des Obstacles Techniques aux échanges Commerciaux (OTC : Obstáculos Técnicos al Comercio). Cependant, l'absence de différend entre les Etats membres de l'Alliance du Pacifique à ce jour empêche d'évaluer l'efficacité de son mode de gestion des conflits.

L'ouverture de l'horizon économique : un tremplin pour l'émergence de ses Etats membres

L'Alliance répond au besoin d'ouverture économique de ses membres, alors que les relations avec les Etats-Unis et l'Union européenne sont touchées d'obsolescence.

L'Alliance répond au besoin d'ouverture économique de ses membres, alors que les relations avec les Etats-Unis et [l'Union européenne](#) sont touchées d'obsolescence. [La crise financière de 2008](#) a nettement réduit les exportations vers certains partenaires européens majeurs. De plus,

le souci d'amoinrir la dépendance envers certaines puissances économiques traditionnelles et la crainte de subir l'impérialisme de ces pays incitent les membres de l'Alliance du Pacifique à se tourner vers d'autres acteurs, dont ceux de la zone du Sud-Est Pacifique.

Cette orientation s'inscrit dans un **cadre plus général d'intérêt croissant pour la zone Asie-Pacifique** : le Chili, le Pérou et le Mexique sont membres de l'APEC (Coopération Economique d'Asie Pacifique). Cette nouvelle alliance entre pays dits « du Sud » favorise la création d'accords commerciaux et renforce l'intégration économique et l'ouverture des pays latino-américains à des marchés porteurs.

Les échanges commerciaux entre l'Amérique latine et l'Asie Pacifique sont importants aux échelles nationales respectives. En 2012, la Chine représente le deuxième importateur des quatre pays fondateurs de l'Alliance du Pacifique. On constate cependant une forte polarisation des intérêts commerciaux en Asie Pacifique sur la Chine, puis au Japon, au détriment des autres Etats de la région.

Par ailleurs, l'Alliance du Pacifique constitue un moyen pour l'Uruguay de contrer le protectionnisme de l'Argentine et du Brésil. Persuadé que son développement ne peut s'effectuer qu'au travers d'une intégration régionale forte, l'Uruguay ne cache pas sa déception face à la stagnation du MERCOSUR. De tradition économique plus libérale, l'Uruguay déplore les mesures protectionnistes prises par le Brésil et l'Argentine et pourrait à terme se tourner vers l'Alliance du Pacifique pour laquelle il a déjà manifesté son intérêt en devenant membre observateur. Cependant, il montre une position hésitante, car il entend entretenir de bonnes relations avec les deux « blocs ».

Une traduction de la dispute du leadership latino-américain entre le Mexique et le Brésil

[Le Mexique](#) et le Brésil sont les deux principales puissances - et par conséquent rivales - en Amérique latine. Le Brésil, sixième puissance mondiale en 2013, démontre son ambition d'être reconnu comme leader régional. De son côté, le Président mexicain élu en juillet 2012 Enrique Peña Nieto place le développement économique en priorité de son programme politique depuis son entrée en fonction en décembre 2012 et affiche clairement son souhait de mesurer la puissance du Mexique à celle du Brésil. Bien que les deux grands émergents n'utilisent pas les alliances régionales comme plateforme pour se positionner sur la scène internationale, ils y avancent leurs intérêts et révèlent leurs velléités de puissance.

L'Alliance du Pacifique peut être considérée comme le **vecteur de la politique économique du Mexique** en Amérique latine, mais aussi vers l'Asie. En matière de politique étrangère, le gouvernement d'Enrique Peña Nieto situe la Chine en priorité dans son agenda. Par ailleurs, il se concentre sur le développement économique du pays, considéré comme un moyen d'enrayer le problème de la pauvreté et le phénomène de trafic et de violence au Mexique. Enfin, le Mexique voit dans l'Alliance du Pacifique un tremplin pour diversifier ses partenaires, alors que 80% de ses échanges dépendent des Etats-Unis.

Face à cette nouvelle dynamique économique, le Brésil, oscille entre crainte et curiosité en maniant un double discours : d'une part, il modère les bons résultats de l'Alliance du Pacifique.

D'autre part, il lui reproche son faible degré d'intégration et ajoute que celle-ci devrait s'ouvrir à lui.

Conclusion et perspectives

L'Alliance du Pacifique constitue une congrégation supplémentaire d'Etats du Sud participant à la décentralisation des échanges et des pôles d'attractivité économiques. Elle traduit le dynamisme économique de la région et son souhait de s'offrir une place de choix sur la scène internationale.

La mise en place d'une politique économique de libre-échange lui permet d'intensifier ses échanges et de se rapprocher des politiques américaines et européennes. Par conséquent, cette démarche faciliterait son intégration et la signature d'accords avec les pays membres de ces zones. Cette politique va donc favoriser l'émergence économique de ses Etats membres.

L'Alliance du Pacifique représente également un **tremplin de développement économique pour les Etats d'Amérique centrale**, qui développera les investissements directs de l'étranger, donc le développement des industries nationales et la création d'emplois. Ceci pourrait avoir un effet positif sur la maîtrise du phénomène de violence, fléau majeur de plusieurs de ces Etats. En revanche, le libre-échange placera leurs économies et industries en concurrence avec celles de pays plus forts, comme le Mexique, ou de pays asiatiques comme le Vietnam, en engendrant par là-même un risque de stagnation voire d'affaiblissement des économies de ces Etats.

En effet, **les risques générés par cette Alliance dans une relation commerciale asymétrique avec l'Asie** doivent appeler les Etats latino-américains à faire preuve de vigilance : le libre-échange n'est pas une politique favorable aux pays dont les industries naissantes ne peuvent concurrencer les industries plus mures de certains autres Etats. Le risque de « primarisation » des économies, c'est-à-dire de voir une prédominance des exportations de produits primaires dans les exportations totales du pays, existe à l'instar de la relation ambiguë entre le Brésil et la Chine. Le libre-échange engendre également un **risque de dumping social**, que les alliances doivent encadrer au moyen de dispositions légales.

Le surprenant dynamisme impulsé par l'Alliance du Pacifique engendrerait une **recomposition des alliances en place dans la zone**. Certains pays sont attirés par son dynamisme et s'en rapprochent progressivement, comme l'Uruguay et le Paraguay qui pourraient à terme demander le statut d'Etat membre. En ce sens, **l'Alliance du Pacifique risque de renforcer le clivage Atlantique/Pacifique** du continent latino-américain, entre un bloc prônant une déréglementation des échanges et un ensemble de pays aux politiques économiques plus protectionnistes.

Cette polarisation des politiques économiques en Amérique latine s'explique par **le virage à gauche** des gouvernements d'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay qui a participé à une inclination du MERCOSUR vers des politiques plus protectionnistes. Mais elle constitue aussi une **traduction de la crise identitaire que traverse la région** : les morts du président péroniste argentin Nestor Kirchner, en octobre 2010, et du président vénézuélien Hugo Chavez se réclamant de la tradition bolivarienne en mars 2013, ont affaibli les populismes au pouvoir en Amérique latine.

Les relations entre l'Alliance du Pacifique et le Brésil joueront un rôle déterminant pour l'alliance. **L'intégration du Brésil** dans l'Alliance serait un atout important de par l'influence qu'il a dans la zone et au niveau international. Cela pourrait également constituer un risque, car certains secteurs dans lesquels il est compétitif (agricole, nouvelles technologies, etc.) pourraient constituer une concurrence importante aux autres États. En outre, on pourrait voir s'accroître la polarisation des IDE en faveur du Brésil, au détriment des autres pays. Une union économique régionale sera un atout fort pour la zone sur la scène internationale. En revanche, si le Brésil reste à l'extérieur de l'Alliance, cela risque de freiner l'alliance économique et douanière des pays de la zone, et affaiblir celle-ci au niveau international. Par ailleurs, cette division économique pourrait se traduire en division politique.

L'Alliance du Pacifique constitue donc autant un espoir économique qu'une menace pour l'union politique de la région.

Enfin se pose **la question de l'intégration des États-Unis à cette alliance** : contrairement au Brésil, le pays a signé des accords de libre-échange avec chacun des quatre pays membres. Et depuis que les États-Unis ont obtenu le statut de pays observateur, les spéculations vont bon train sur leur intégration comme État membre. L'intégration des États-Unis serait pertinente au regard de leur politique extérieure de rééquilibrage vers l'Asie (le « pivot asiatique ») et à leur participation à de nombreux forums asiatiques (ASEAN, APEC), convergente avec celle de l'Alliance. Leurs nombreux accords bilatéraux de libre-échange correspondent également aux ambitions et critères d'intégration de l'Alliance du Pacifique. Par ailleurs, l'entrée des États-Unis renforcerait le poids et la visibilité de l'Alliance. Cependant, comme le souligne Carl Meacham, directeur du CSIS Americas Program, dans *Why should the U.S. join the Pacific Alliance*, la lenteur de la législation américaine pourrait constituer un frein au développement de l'Alliance.

Enfin, on peut dire qu'il existe **une vision stratégique partagée par certains États des Amériques qui va au-delà de la zone Asie-Pacifique**. Les États membres de l'Alliance du Pacifique sont très intéressés par le projet du président américain Barack Obama, élu en 2008, dit de « Partenariat Trans-Pacifique » (*Trans-Pacific Partnership*), dont l'appartenance à l'APEC constitue la première étape. Un rapprochement supplémentaire avec la zone asiatique au travers de l'Alliance du Pacifique sert donc un double intérêt : dynamiser les économies nationales et maximiser ses chances d'intégration au TPP.

Copyright Avril 2014-Ronsain/Diploweb.com

Plus

Pour plus d'informations sur l'Alliance du Pacifique, consultez [le rapport disponible sur le site de l'OPALC/CERI Sciences Po](#) et le site web de l'Alliance du Pacifique <http://alianzapacifico.net/>

Voir sur le *Diploweb* [tous les articles](#) et [toutes les cartes au sujet de l'Amérique latine](#).

Bibliographie

. Balassa Bela, The theory of economic integration, Allen & Unwin, Londres, 1968.

. Desse René-Paul et Dupuy Hector, Mercosur : « Vers la grande Amérique latine ? », édition Ellipses, février 2008.

. SELA, La Alianza del Pacifico en la integración Latinoamericana y Caribeña, mai 2013, disponible sur : sela.org/view/index.asp?ms=258&pageMs=75192&new_id=112949

P.-S.

Olivia Ronsain est diplômée en relations internationales et en économie. Elle est assistante de recherche sur la zone des Amériques au Centre de Doctrine d'Emploi des Forces du ministère de la Défense (France).

Notes

[1] [youtube.com/watch?v=gOG0-5A9UKE](https://www.youtube.com/watch?v=gOG0-5A9UKE)